

## SAINT-VALERY-SUR-SOMME

# Bientôt des travaux d'éclairage

La municipalité va engager divers travaux, notamment pour améliorer l'éclairage.

Ce sera le cas au Tennis club valéricain, qui dispose de quatre courts, dont deux couverts. L'éclairage actuel n'est plus adapté, vieillot et surtout trop gourmand. D'où la volonté de la Ville de remplacer les 20 projecteurs 400 watts au mercure par 24 projecteurs leds. Montant de l'opération : 16 119, 84 euros. Une demande de subvention a été faite au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Il restera à charge de la commune la somme de 13 701, 87 euros.

Des Valéricains et des visiteurs se sont par ailleurs plaints de l'absence d'éclairage public au niveau de l'escalier de la rue de Poutrin-court, rendant son utilisation peu sécurisée le soir. Grâce à la subvention sollicitée auprès de la Fédéra-

tion départementale de l'énergie (FDE) de la Somme, le coût de ce chantier reviendra à 4 263 euros à la collectivité locale.

### DES SUBVENTIONS POUR RESTAURER LE PATRIMOINE

Plusieurs chantiers de restauration du patrimoine local vont également être lancés. Des demandes de subventions ont été déposées dans ce sens auprès du Département de la Somme.

Pour la restauration des vitraux contemporains de la chapelle Saint-Pierre, la Ville a obtenu 2 308,25 euros sur un montant total de 7 694,18 ; pour le remplacement de la porte de la fidélité à la chapelle de Saint-Valery : 3 643,99 euros sur 12 146,66 ; pour la restauration du buffet pour la protection des anches de l'orgue de l'église Saint-Martin : 1 848 euros sur 6 160. ■

Extrait du journal Courrier Picard - Samedi 02 janvier Page:18/19

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)